
Projet GCF Readiness Support - Tunisie (Phase II)

Préparation de la Tunisie au financement climatique
« Renforcement des capacités de l'Autorité Nationale Désignée –
AND et appui au développement d'un portefeuille de projets »

[AO/OSS/GCF-RS-TN2_NAT/110521-09]

TERMES DE RÉFÉRENCES

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE OU D'UN
GROUPEMENT DE CONSULTANTS INDIVIDUELS**

ETUDE DE FAISABILITE TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

(ANNEXES 2 ET 6 DU FP) DU PROJET :

**« APPROCHE NEXUS EAU-ALIMENTATION-ENERGIE POUR
LUTTER CONTRE LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
DANS LE CENTRE DE LA TUNISIE : NEXUS-CT »**

POUR COMPLETER UNE SOUMISSION AU FONDS VERT POUR LE CLIMAT (GCF)

1 Contexte

La Tunisie a bénéficié de l'appui du Fonds vert pour le climat (GCF) pour se préparer à l'accès au financement climatique, et ce à travers un projet « GCF READINESS SUPPORT - TUNISIE », clôturé en juin 2019. Sa réalisation a mis en évidence un certain nombre de besoins supplémentaires soulevés par les parties prenantes et autorités de haut niveau en termes de capacité de développement de projet, d'implication effective des entités nationales dans le processus du GCF et de mobilisation du secteur privé ainsi que la société civile. Ces besoins ont été pris en compte dans une seconde phase du projet financée par le GCF.

Parmi les activités programmées dans le cadre de readiness 2, l'élaboration des notes conceptuelles et/ou de formulation des projets à soumettre au GCF. L'AND a proposé de réaliser les premiers annexes du « *Funding Proposal (FP)* » du projet « NEXUS-CT » qui est inscrit dans le programme pays et dans la NC déjà soumise et revue par le GCF sous la supervision de l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) comme agence accréditée.

En 2017, le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la pêche (MARHP) avec le support technique et financier de la FAO a entamé la préparation de la note conceptuelle du projet NEXUS-CT. Après sa validation par l'Autorité Nationale Désignée (AND), cette note a été soumise et le GCF a remis ces commentaires et observations en 2019.

Le projet cible les quatre gouvernorats du Centre de la Tunisie : Gafsa, Kairouan, Kasserine et Sidi Bouzid. La Tunisie Centrale est parmi les zones les plus affectées par les changements climatiques. La tendance observée des précipitations annuelles en Tunisie Centrale entre 1951 et 2010 varie de 0 à -12 mm/décennie. Les températures ont augmenté en moyenne de 2.1 °C pour tout le pays.

Les sites sélectionnés ont été choisis sur la base de leur grande vulnérabilité aux changements climatiques, leur priorité au développement, et leur potentiel agricole et en ressources naturelles. Ils représentent les délégations les plus prioritaires dans le plan de développement et parmi les plus vulnérables aux changements climatiques aux échelles nationale et régionale. Les ressources hydrauliques des sites sont très faibles, la pluviométrie est faible et très variable aux échelles interannuelles et inter-saisonnières. Les séquences de sécheresse sont fréquentes et parfois longues (2 à 3 ans successifs).

Les délégations choisies sont :

Gouvernorat	Zone choisie	Localisation
Gafsa	Délégation de Belkhir	Tous les secteurs de la délégation
Sidi Bouzid	Délégation de Mezzouna	Tous les secteurs de la délégation
Kairouan	Ain Jelloula- el AAla	Délégation de Ain Jelloula et 1 secteurs de El Ala Le barrage sidi Saad a été choisi pour l'aquaculture
Kasserine	Hassi El Ferid- Majel belabbès	Délégation de H assi El Férid et 2 secteurs limitrophes de Majel BelAbbès



Carte1. Les régions du projet

En Tunisie centrale les ressources naturelles aussi fragiles sont-elles, se trouvent confrontées à une pression humaine très intense, et ce depuis plusieurs décennies. En effet, les populations locales de ces régions, se trouvent confrontées au souci de tirer profit des ressources naturelles renouvelables ou non, tout en ne se fiant presque pas de leur régénération. Les changements climatiques viennent augmenter les pressions pesant déjà sur la population agricole et ses exploitations. Certaines activités agricoles, voire des exploitations compétitives, pourraient ne pas survivre aux effets et aux extrêmes climatiques. Il pourrait découler de tels phénomènes des risques de perte de récoltes et d'abandon de certaines cultures, le tout pouvant entraîner des répercussions sur l'économie et la société.

Le projet vise à améliorer l'adaptation et la résilience de la population et du secteur agricole au CC, tenant compte des répercussions sur les ressources en Eau et en Sols. Pour y parvenir, il faut ainsi garantir la durabilité de la ressource, répondre à la demande en eau et en énergie pour les besoins agricoles et améliorer les conditions de vie de la population.

Pour ce faire, le projet va appuyer la transition vers des systèmes de production Agricole/Alimentaire résilients au climat, à développer un cadre technique et institutionnel efficient et efficace de réponse aux impératifs climatiques à travers une adaptation progressive et transformative et favoriser la synergie entre la production alimentaire et l'utilisation durable de l'énergie et de l'eau.

Le projet préconise un changement de paradigme dans la mesure où il aborde les défis de l'adaptation au CC et de l'atténuation de ses effets dans le secteur agricole de manière cohérente et intégrée. En adoptant l'approche nexus, le projet rompra avec la manière traditionnelle de penser et d'agir de manière sectoriel et en silo.

En combinant des solutions d'investissement et de renforcement de capacités, l'intervention du projet permettra à la Tunisie de développer un modèle agricole résilient (renforcement des capacités et soutien réglementaire au niveau régional, préparation des communautés, planification de l'adaptation sur le long terme, innovations technologiques et microfinance climatique).

Les innovations institutionnelles, méthodologiques et techniques proposées par le projet permettront de passer de solutions "classiques" à de nouvelles pratiques intégrées, durables et adaptées au climat dans le secteur agricole.

Autrement dit, le projet vise des écosystèmes sains et des communautés rurales avec des pratiques de subsistance durables et diversifiées qui sont résilientes aux changements climatiques pour les 30 prochaines années. Il s'agit de mettre en œuvre des systèmes intégrés et transformateurs ainsi qu'une approche fondée sur le lien entre l'eau, l'énergie et l'alimentation afin d'améliorer la capacité d'adaptation au changement climatique de plus de 124 000 agriculteurs et de contribuer ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

A cet effet, le projet est structuré en quatre (4) composantes :

1. Alignement des politiques, préparation et renforcement des capacités techniques
2. Gestion du Nexus pour l'amélioration de la résilience et la réduction de l'empreinte carbone
3. Co-bénéfiques de l'atténuation par la séquestration du carbone et l'utilisation d'énergies renouvelables pour le pompage et le dessalement de l'eau
4. Amélioration de l'accès aux services de microfinance pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.

En prélude à la préparation de la proposition de financement (FP) dudit projet à soumettre au GCF, le MARHP en collaboration avec le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement se sont accordés à préparer les premières annexes du FP. A cet effet, il a été convenu avec l'AND de réaliser l'annexe 2 (Etude de faisabilité) et l'annexe 6 (Etude environnementale et sociale) du FP avec le financement en cours du projet Readiness Tunisie II.

Ces termes de référence sont élaborés pour recruter un groupement de consultants individuels ou un bureau d'études spécialisé pour entreprendre une étude de faisabilité détaillée afin de soutenir et d'appuyer la formulation et le développement du document de projet (FP). Cette étude sera basée sur des travaux analytiques, des vérifications sur le terrain et des consultations. Le prestataire de services travaillera sous la supervision de l'AND, du Point Focal National auprès du GCF au Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement et en étroite collaboration et sous la supervision technique du comité sectoriel changements climatiques du MARHP en tant que porteur du projet et également des services régionaux décentralisés. La supervision de l'élaboration de cette étude se fera sous l'égide d'un comité de pilotage regroupant : le point focal de l'AND, le représentant de l'OSS, le représentant de la FAO et le représentant du comité sectoriel CC du MARHP et un représentant de chaque CRDA concerné.

Cette consultation sera mise en œuvre en collaboration avec la FAO, l'agence accréditée auprès de GCF pour ce projet, et ceci se basant sur les études préliminaires déjà développées. Ainsi, tous les consultants travailleront en étroite collaboration et consultation avec la FAO et sous la supervision du point focal national du GCF en Tunisie et l'OSS.

2 Object de la prestation

L'objectif principal de cette mission est de réaliser les études de faisabilité technique et environnementale selon les exigences et directives du GCF, de la FAO et de l'OSS.

Les deux objectifs spécifiques de la prestation sont les suivants :

1. Elaborer l'annexe 2 du FP - Etude de faisabilité,
2. Elaborer l'annexe 6 - Evaluation environnementale et sociale et plan de gestion (PGES).

3 Prestation : Tâches du bureau d'études ou groupement de consultants

Les travaux à entreprendre par le bureau d'études ou le groupement de consultants doivent être cohérents avec les objectifs du projet et fournir l'expertise en matière d'évaluations techniques et environnementales et socio-économiques afin de mener les étapes suivantes :

Phase 1 : Bilan et inventaire :

L'appui débutera par une phase de démarrage, pour une bonne compréhension du contexte, des enjeux, et des besoins dans lesquels s'inscriront les activités.

Au cours de cette phase, il sera notamment attendu du prestataire qu'il :

- Se familiariser avec la note conceptuelle du projet, les commentaires du GCF et les études techniques de ce projet déjà réalisées par la FAO mentionnés ci-dessous :
 - Evaluation des biens et services environnementaux dans les zones du projet et fiches des interventions du projet,
 - Rapport succinct sur l'état des lieux des activités de pêche et d'aquaculture continentale dans la zone Centre-Ouest : Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid et la zone Sud-Ouest : Gafsa,
 - Rapport sur les activités d'aquaculture et de pêche continentale proposées pour le projet NEXUS-CT et les investissements nécessaires,
 - Etat des lieux du développement rural dans les zones du projet et fiches des interventions du projet,
 - Rapport sur les ressources en eau et fiches des interventions du projet,
 - Etat des lieux des ressources naturelles au sein des gouvernorats du centre et fiches des interventions du projet ;
- Organiser une réunion de démarrage avec toutes les parties prenantes impliquées (MARHP, MALE, OSS, FAO, etc.) ;

Phase 2 : Etude de faisabilité :

Le consultant doit livrer le produit « Annexe 2 » de la proposition de projet (FP) selon les directives de GCF, en s'appuyant sur les études existantes et en réalisant des études complémentaires, le prestataire devra entre autres :

- Synthétiser les documents existants de projet avec des compléments d'analyse dans un Chapitre (20 pages de l'annexe 2) sur la gestion intégrée des ressources naturelles, d'énergie, de développement agricole (y compris pêche et aquaculture) et territorial ; et d'adaptation au changement climatique dans le centre de la Tunisie (zone du projet) ; y compris un état des lieux et une évaluation du nexus dans les zones du projet ;
- Développer le Chapitre « balance de l'eau » dans les sites de projet et assurer que les interventions n'affectent pas la ressource ;
- Développer le chapitre « Changement climatique, exposition et vulnérabilité dans le centre de la Tunisie ». Analyser les risques et vulnérabilités liés au changement climatique (situations de référence) dans les zones du projet. L'évaluation de la vulnérabilité devra être basée sur une approche participative à travers une série de réunions et des contacts avec des représentants de la population rurale ;
- Développer le chapitre « Climate rational du projet » (ou justificatifs climatique) selon les exigences du GCF ;

- Développer le chapitre de « Impacts des changement climatiques » : pour chaque élément de nexus eau-alimentation-énergie, détailler les impacts et les solutions d'adaptation et de résiliences conséquentes ; ceci doit inclure l'impact sur la vulnérabilité socio-économique des communautés dans les zones du projet. Aussi, chaque situation d'impact doit inclure les projections futures des principaux impacts ;
- Développer le chapitre des interventions de projet (détailles des activités et sous-activités). Analyser et amender les propositions d'investissements développées antérieurement comme solution d'adaptation et résilience pour ce projet ; la description doit inclure la situation de référence de chaque catégorie d'interventions dans les différentes zones du projet ;
- Analyser les principales barrières et contraintes à la mise en œuvre des activités et proposer des mesures pour les dépasser ;
- Préparer le cadre logique selon le modèle GCF et les indicateurs associés ;

Les livrables associés à cette deuxième étape sont :

- Annexe 2 de la « Funding Proposal » : Études de faisabilité - et les annexes associées
- Bilan des émissions des gaz à effet de serre du projet (en utilisant l'outil [EX-ACT](#))
- Tableau détaillé des interventions par site : la description détaillée de l'activité (superficie, km, volume, matériel à utiliser ...), description succincte de mode de mise en œuvre de l'activité et le budget détaillé.
- Calendrier de mise en œuvre, y compris les étapes clés (si possible selon le modèle du GCF)

Phase 3 : Évaluation de l'impact environnemental et social (EIES) et plan de gestion (PGES)

Il s'agira dans cette étape de conduire une évaluation environnementale et sociale du projet (EES), en conformité avec les sauvegardes environnementales et sociales nationale, du GCF et de la FAO (agence accréditée du présent projet). Le prestataire évaluera les impacts environnementaux et sociaux potentiels du projet proposé, évaluera les alternatives et concevra des mesures d'atténuation, de gestion et de suivi appropriées.

Cette prestation se traduira également par une évaluation E&S (EES), centrée sur les impacts potentiels identifiés lors de la sélection E&S.

En complément, le prestataire devra réaliser une analyse genre. Les enjeux seront identifiés à travers une analyse genre du contexte et le prestataire proposera des approches et des activités pour répondre à ces enjeux, permettant l'intégration du genre dans les différentes composantes du programme. L'analyse genre comprendra une analyse des vulnérabilités spécifiques au genre, du rôle et de la place des femmes et des hommes dans les activités ciblées par le projet, les contraintes et freins à la participation aux activités du projet ou aux organes de décision, les potentiels impacts du projet sur l'organisation actuelle, les risques et opportunités liées au genre et la capacité de la contrepartie sur le sujet.

Sur la base d'une analyse détaillée, le prestataire devra entre autres :

- Faire une évaluation environnementale détaillée des activités du projet et particulièrement les activités à risque environnementale liées au développement des énergies renouvelables, Réutilisation des eaux usées traitées, dessalement solaire, pompage de l'eau, etc... ;
- Vérifier la conformité du projet avec les législations nationales et les garanties E&S du GCF et les exigences environnementales de la FAO ;

- Proposer des mesures d'atténuation efficaces des impacts négatifs à un coût raisonnable et augmenter les mesures pour les impacts positifs à mettre en œuvre pendant et après l'achèvement du projet.
- Développer un mécanisme de réclamation (couvrant les questions environnementales, sociales et genre) spécifique au projet et permettant un contact direct avec les Entités d'exécution, et le GCF ;
- Développer le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) selon les normes de GCF et tenant compte des normes internationales et de système de S&E et des coûts associés.

Les livrables associés à cette troisième phase sont :

- Annexe 6 de la « Funding Proposal » : Une évaluation environnementale et sociale et plan de Gestion Environnemental et Social.

4 Qualifications et expériences requises

Dans les deux cas, les qualifications et l'expertise requises sont définies ci-dessous comme suit :

Pour le groupement de consultants (es) :

a. Expert (e) en Ressources Naturelles/CC : Chef de file :

- Titulaire d'un diplôme de troisième cycle dans le domaine de gestion des ressources naturelles, changement climatique, économie de l'environnement, agri-environnement et autres domaines similaires et pertinents ;
- Au moins 15 ans d'expérience dans la préparation de documents d'investissement stratégique en lien avec les changements climatiques ;
- Capacité à interpréter et à analyser les risques climatiques et environnementaux, les coûts, les bénéfices et les rendements ;
- Bonne connaissance des politiques climatiques de la Tunisie et du centre en particulier ;
- Connaissance avérée dans le montage de projets et programmes de changement climatique (adaptation et atténuation) ;
- Expérience sur l'analyse d'impact environnemental et social ainsi que le genre.

b. Expert (e) en ressources en eau

- Diplôme en génie rural, ressources hydrauliques, irrigation, ou équivalent avec des connaissances approfondies en vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques ;
- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans la gestion des Ressources hydrauliques et changements climatiques ;
- Expérience avérée dans des projets antérieurs sur les ressources en eau et les changements climatiques (GEF, BM, FAOetc.) ;
- Bonne connaissance du milieu rural.

c. Expert (e) en analyse environnementale et sociale

- Diplôme universitaire en sciences de la nature, protection de l'environnement ou dans des domaines connexes ;
- Au moins 10 années d'expérience professionnelle dans la préparation des études d'impact environnemental et la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale dans un contexte de changement climatique ;
- Expérience avérée dans les études d'impacts environnemental et en évaluation et gestion de risques environnementaux ;
- Une bonne connaissance des Normes ES de la Banque Mondiale ;
- Bonne connaissance du milieu rural tunisien.

d. Expert (e) en énergie renouvelable

- Diplôme en génie énergétique ou équivalent avec des connaissances approfondies en atténuation et adaptation aux changements climatiques ;
- Expérience professionnelle dans le dessalement et la REUT en utilisant les énergies vertes ;
- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le développement des énergies renouvelables ;
- Expérience dans le développement des études d'évaluation d'impacts environnementales et sociales.

e. Expert (e) Agroéconomiste/Chaîne de valeur

- Diplôme en Agronomie, ou équivalent avec des connaissances approfondies dans le développement des chaînes de valeur et des filières ;
- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans ce domaine ;
- Très bonne connaissance dans la valorisation des chaînes de valeurs agricoles Tunisiennes ;
- Bonne connaissance dans les chaînes de valeurs sensibles au climat et dans la valorisation des chaînes de valeurs agricoles Tunisiennes ;
- Avoir une expérience d'accompagnement sur les chaînes de valeurs agricoles, en matière d'autonomisation des femmes et en formation en éducation financière ;
- Au moins 7 ans d'expérience professionnelle dans la conception et la mise en œuvre des services de microfinance et le développement de produits financiers adaptés aux femmes agricultrices notamment les femmes membres des organisations professionnelles ;
- Avoir une expérience sur la microfinance verte.

f. Expert (e) en aquaculture et pêche continentale

- Diplôme universitaire en sciences halieutiques spécialisé en économie de pêche ;
- Connaissance économique et financières appliquées à la pêche et des interactions entre la pêche et le changement climatique, avec 10 ans d'expérience,

g. Expert (e) sociologue

- Diplôme universitaire en sciences sociales (sociologie, droit, économie...) ou dans des domaines connexes ;
- Au moins 7 années d'expérience professionnelle dans la réalisation d'études de sociologie rurales intégrant, entre autre la dimension du genre ;
- Expérience avérée dans au moins trois études portant sur les inégalités femmes-hommes, dans un contexte de populations fragilisées par les effets du changement climatique ;
- Expérience avérée des démarches participatives et de co-construction du développement ;
- Bonne connaissance du milieu rural et particulièrement du centre Tunisien.

Pour le bureau d'études :

- Expérience solide dans la réalisation d'études dans les domaines du changement climatique, de l'environnement, du développement durable et également des études en rapport au genre ou tout autres domaines en rapport avec la mission de l'étude objet de cette consultation ;
- Possède les compétences humaines en relation avec les principaux (ales) experts (e) ayant les qualifications et les compétences précisées ci-dessus.

5 Livrables attendus :

Le bureau d'études ou le groupement de consultants devra fournir les livrables suivants :

- Annexe 2 du « *Funding proposal* » et les études connexes ;
- Annexe 6 du « *Funding proposal* » et les études connexes.

6 Durée, échéance et rémunération

Pour la conduite des activités spécifiées dans les TdRs, les **hommes/jour**, réparti à titre indicatif sur **100 jours** sont :

- Expert (e) en Ressources Naturelles/CC : Chef de file ;
- Expert (e) en ressources en eau ;
- Expert (e) en analyse environnementale et sociale ;
- Expert (e) en énergie renouvelable ;
- Expert (e) Agroéconomiste avec des connaissances avérées en microfinance ;
- Expert (e) en aquaculture et pêche continentale ;
- Expert (e) sociologue.

Le paiement du montant des honoraires sera effectué par l'OSS sur les comptes spécifiés par le prestataire à la validation par l'OSS du travail demandé.

Le paiement du bureau d'études ou groupement de consultants sera effectué selon les modalités appliquées aux consultants à l'OSS. Il sera effectué en plusieurs tranches, qui seront définies, d'un commun accord avec le prestataire.

Les frais de déplacement du personnel seront pris à la charge du prestataire.

7 Contenu du dossier

Les soumissionnaires sont invités à soumettre un dossier administratif, une offre technique et une offre financière. Les offres techniques et financières et le dossier administratif doivent être impérativement séparées.

7.1- Le dossier administratif

Les candidats sont tenus de fournir les documents administratifs suivants :

Pour le bureau d'études :

1. Une attestation relative à la situation fiscale prévue par la législation en vigueur ;
2. Un certificat de non faillite, de redressement judiciaire ou tout autre document équivalent, prévu par le droit du pays d'origine ;
3. Un extrait du registre de commerce ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine ;
4. Une fiche de référencement dûment remplie et signée conformément au formulaire (annexe 1) ;
5. Une déclaration sur l'honneur dûment remplie et signée conformément au formulaire (annexe 2).

Pour le groupement de consultants :

1. **Accord / Procuration** désignant l'un des membres du groupement comme chef de file et lui en conférant le Mandat selon le formulaire (annexe 3) ;
2. Une déclaration sur l'honneur dûment remplie et signée conformément au formulaire (annexe 4).

7.2- L'offre technique

Les soumissionnaires doivent fournir une offre technique incluant :

- Une lettre de motivation d'une page qui précise la capacité, le domaine de compétence et d'expertise des consultants en charge des tâches de la mission ;
- Des commentaires sur la compréhension des TdRs proposés ;
- Une note succincte sur les expériences et références pertinentes du bureau en rapport avec les tâches demandées le cas échéant ;
- La liste des experts.es et leurs affectations par tâches ;
- Un chronogramme définissant les délais et les étapes nécessaires pour la conduite de la mission et de la soumission des différents livrables ;
- Le Curriculum Vitae (CV) détaillé de chacun des expert.es en faisant clairement ressortir les missions réalisées en lien avec la consultation ainsi que les copies des attestations issues des prestations similaires. Utiliser le modèle OSS standard, téléchargeable sur le lien suivant : <http://www.oss-online.org/Appel-offre/modele-cv-oss.pdf> ; [[Modèle CV OSS](#)] ;
- Autres références jugées nécessaires et utiles pour satisfaire les conditions précisées.

7.3- L'offre financière

L'offre financière doit être libellée en Dollar américain (USD) ou dinars tunisiens pour les consultants résidents en Tunisie, détaillant les honoraires, déplacements et autres frais

8 Modalités de soumission et date limite

Les dossiers de soumissionnaires peuvent être adressés par voie postale, par porteur ou par courriel, la date limite de réception des dossiers est **le 26 mai 2021 à 11h 59mn (Heure de Tunis)**.

Le soumissionnaire doit choisir une des options fournies ci-après.

OPTION A – Courriel

Mentionner dans l'objet : « **Avis d'appel d'offres POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE OU D'UN GROUPEMENT DE CONSULTANTS INDIVIDUELS ; ETUDE DE FAISABILITE TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTALE ; PROJET READINESS-Tunisie II [AO/OSS/GCF-RS-TN2/110521-09]** ». sur **trois fichiers séparés**.

Adresse du courriel : procurement@oss.org.tn

OPTION B – Poste ou porteur

Les offres remises par voie postale ou par porteur doivent être soumises sous trois plis fermés et dans une enveloppe scellée portant la mention :

« **NE PAS OUVRIR - Avis d'appel d'offres POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE OU D'UN GROUPEMENT DE CONSULTANTS INDIVIDUELS ; ETUDE DE FAISABILITE TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTALE ; PROJET READINESS-Tunisie II [AO/OSS/GCF-RS-TN2/110521-09]** », sur

trois fichiers séparés à l'adresse suivante, le cachet du bureau d'ordre de l'OSS faisant foi.

A Monsieur le Secrétaire Exécutif

Observatoire du Sahara et du Sahel
Boulevard du Leader Yasser Arafat
B.P. 31-1080 Tunis, Tunisie
Tél : (216) 71 206 633 – Fax : (216) 71 206 636

Pour toute demande d'information supplémentaire, veuillez envoyer vos demandes également à l'adresse : procurement@oss.org.tn

9. Evaluation

Le contrat sera attribué au candidat dont l'offre aura été évaluée et ayant reçu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères pondérés technique et financier spécifiques à cette invitation.

Les offres seront évaluées sur la base de la méthode de notation pondérée.

Pondération : La pondération retenue, pour l'évaluation des offres, est la suivante :

- Pourcentage de l'offre technique : 70%;
- Pourcentage de l'offre financière : 30%.

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 70 points sur l'offre technique seront pris(es) en considération pour l'évaluation financière. Après vérification de l'adéquation entre les propositions financière et technique, chaque offre financière recevra une note (Nf) calculée par comparaison avec l'offre financière la moins-disante (Fm) de la manière suivante :

Nf = 30 x Fm / F (F étant le montant de la proposition financière évaluée).

Les offres seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour l'offre technique ; 30% pour l'offre financière) pour aboutir à une note globale (**NG = Nt+ Nf**).

L'offre sera adjugée au candidat ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée.

Barème de notation de l'offre

Critères	Points	Pondération en %
A. Offre technique		70%
A.1. Qualité et effectivité de l'équipe d'experts présentée	10	
A.2. Un.e expert.e chef de file : spécialisé.e en Ressources Naturelles/ changement climatique (CC)	20	
A.3. Un.e expert.e en ressources en eau	10	
A.4. Un.e expert.e en analyse environnementale et sociale	10	
A.5. Un.e expert en énergie renouvelable	10	
A.6. Un.e expert Agroéconomiste avec une expérience en microfinance et chaîne de valeur en	15	
A.7. Un.e expert en aquaculture et pêche continentale	10	

A.9. Un.e expert en sociologue	10	
Motivation démontrant la capacité, le domaine de compétence et d'expertise des consultants proposés pour la mission	5	
Total offre technique	100	
B. Offre financière		30%

Toutes les annexes sont téléchargeables à partir de la page d'annonce du site web de l'OSS.